

Les Permanences de la Maison de l'Emploi

VILLES	LIEUX PERMANENCES	JOURS PERMANENCES
MOIRANS et communes environnantes	CCAS Moirans 04 76 35 77 22 (sur rendez-vous)	Tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00
RIVES et communes environnantes	Centre Social l'ORGERE 04 76 65 37 79 (sur rendez-vous)	Le jeudi après-midi 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois de 14h00 à 17h00
Canton de TULLINS	Pôle Emploi 04 76 07 40 03 (sans rendez-vous)	Tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30
VOREPPE et communes environnantes	Centre Social 04 76 50 81 26 (sur rendez-vous)	Tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00
Canton de ST LAURENT DU PONT	Centre Social 04 76 55 40 80 (sur rendez-vous)	Le lundi après-midi 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois de 14h00 à 17h00
ST GEOIRE EN VALDAINE et communes environnantes	Mairie 04 76 07 52 16 (sans rendez-vous)	Le vendredi matin 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois de 9h00 à 12h00
CHARAVINES et communes environnantes	Mairie 04 76 06 60 09 (sur rendez-vous)	Le vendredi matin 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois de 9h00 à 12h00